

[Texte]

I would like you to answer those two questions and then I will try to work on a little more.

**Mr. Bouchard:** I might tell you a few things I know and ask my officials to complete. I can tell you that dredging operations have been conducted there for 15 to 16 years now.

**Mr. Crawford:** That is correct.

**Mr. Bouchard:** This year's project has been reviewed by Ontario's Ministry of Natural Resources, Ontario's Ministry of the Environment, Canada's Public Works, and Environment Canada. The sampling and analyses conducted last April have shown that the dredging material is not contaminated, not dangerous, and there is no environmental problem to dump it where it is. It might not be nice, but the data shows that it is not an environmental problem, and the analytical results of the studies have been provided to the Indian band. They have the data in their hands, so they know all about it.

As far as the jobs provided to Indians, I am not aware of those things.

**Mr. Crawford:** We are not worried about the job. It is just that this is how they found out the dredge was even operating. They never even knew it was there. The job is immaterial, really.

**Mr. Bouchard:** One question has been raised by Mr. Fulton privately. He asked me why they would dump the dredging materials off in the lake instead of in the sediment ponds close to an island. I asked for a report from my officials. I am waiting for it. I hope to have it tomorrow. Maybe Mr. Dennis Davis would be in a better position to give more information.

**Mr. Dennis Davis (Director General, Inland Waters Directorate, Conservation and Protection, Environment Canada):** As the minister has indicated, there were a number of environmental agencies that did review the dredging plan of the Department of Public Works. The conclusion was that the material being dredged is primarily sand. It is relatively clean. All of the tests have indicated that it would meet the so-called dredging and disposal guidelines.

According to the information we have from the Department of Public Works, the reason for the decision of the deposition in Lake St. Clair was because the material is so clean that they wanted to reserve the alternate sites in case there was additional dredging of material that had to be disposed of in a very safe manner. The reason for the choice of where the material would be dumped was related to the fact that it was very clean material.

[Traduction]

produits chimiques et du pipe-line que j'ai essayé d'obtenir.

J'aimerais que vous répondiez à ces deux questions et j'en poserais ensuite d'autres.

**M. Bouchard:** Je vais vous dire quelques mots, puis je demanderai à mes assistants de compléter mes réponses. Je puis vous dire que des travaux de dragage se font à cet endroit depuis 15 ou 16 ans déjà.

**M. Crawford:** C'est exact.

**M. Bouchard:** Les travaux de cette année ont été examinés par le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario, le ministère de l'Environnement de l'Ontario, Travaux publics Canada et Environnement Canada. Les prélèvements et les analyses effectués en avril dernier ont montré que les déblais ne sont pas contaminés, qu'ils ne sont pas dangereux et qu'ils ne présentent pas de risque pour l'environnement à l'endroit où on les jette. Cela n'est peut-être pas beau, mais les données indiquent qu'il ne s'agit pas d'un problème pour l'environnement et les résultats des analyses ont été remis à la bande indienne. Les Indiens sont donc au courant, puisqu'ils disposent des données pertinentes.

Pour ce qui est des emplois accordés aux Indiens, je ne suis pas au courant.

**M. Crawford:** Nous ne sommes pas préoccupés par la question de ces emplois. J'en ai parlé simplement parce que c'est ainsi que les Indiens ont appris que des travaux de dragage étaient en cours. Ils ne le savaient pas du tout avant. La question des emplois est vraiment sans importance.

**M. Bouchard:** M. Fulton m'a posé une question personnellement. Il m'a demandé pourquoi on déversait les déblais dans le lac plutôt que dans les bassins de sédimentation situés près d'une île. J'ai demandé à mes fonctionnaires de préparer un rapport et je l'attends. J'espère l'avoir demain. M. Dennis Davis serait peut-être mieux en mesure de vous donner de plus amples informations.

**M. Dennis Davis (directeur général, Direction générale des eaux, Conservation et protection, Environnement Canada):** Comme l'a dit le ministre, plusieurs organismes préoccupés par l'environnement ont examiné le plan de dragage du ministère des Travaux publics. Ils ont conclu que les déblais étaient constitués surtout de sable et qu'ils étaient relativement propres. Toutes les analyses ont révélé qu'ils satisfont aux directives relatives au dragage et à l'évacuation des déblais.

D'après les renseignements que nous avons reçus du ministère des Travaux publics, on a décidé de déposer les déblais dans le Lac St. Clair parce qu'ils étaient tellement propres qu'on a voulu réserver les autres emplacements pour des cas où d'autres travaux de dragage donneraient des déblais nécessitant un endroit très sûr. On a donc choisi cet endroit parce que les déblais étaient très propres.